

20 janvier : signature de l'engagement régional

de l'Etat, du Conseil Régional, des partenaires sociaux, de l'association régionale des présidents de Missions Locales et PAIO, pour la mise en place d'actions concertées en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes en Champagne-Ardenne



L'engagement régional Jeunes est le résultat d'une prise de conscience collective des membres du SPER quant au contexte défavorable de l'emploi des jeunes de Champagne-Ardenne.

Cette prise de conscience des membres du Service Public de l'Emploi Régional (SPER) a généré une volonté commune de se mobiliser, de créer de nouvelles synergies entre les acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes et les partenaires sociaux en commençant par les organisations patronales.

Depuis le 16/05/2008, les membres du SPER, associés aux partenaires sociaux et à l'association régionale des présidents de Missions Locales - PAIO, se sont donc rencontrés au sein d'un SPER Technique pour définir des axes de collaboration, pour coordonner leurs plans d'actions, leurs moyens et leurs engagements en faveur de la formation et l'emploi des jeunes ainsi que pour expérimenter de nouveaux dispositifs qui sont portés et/ou gérés spécifiquement ou conjointement par les acteurs du SPER et ses partenaires associés.

Objectifs de l'engagement régional Jeunes :

Les services de la DRTEFP ont suggéré que ce SPER Technique soit un lieu d'échange, de concertation et de coordination entre les membres du SPER et ses partenaires associés. Il a permis de formaliser des axes de collaboration et un ensemble d'actions concertées menées dans le cadre d'un partenariat de qualité; construit, responsable et opérationnel dans le respect des attributions et compétences de chacun des acteurs.

Les relevés de conclusion des 5 SPER Techniques ont retenu 4 questions clés qui ont permis de fixer les axes stratégiques de cet engagement régional :

- comment prévenir et lutter contre les risques de rupture des parcours de formation des jeunes ?
- comment mieux sécuriser et accompagner les parcours d'accès à l'emploi des jeunes?
- Comment élever le niveau de qualification des jeunes pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises et ainsi renforcer leur compétitivité et l'attractivité des territoires ?
- Comment améliorer et alimenter la connaissance du contexte de l'emploi des jeunes en Champagne-Ardenne pour adapter si besoin les plans d'actions ?

Les axes stratégiques ainsi définis ont cadré la traduction opérationnelle sous la forme de 23 fiches actions, pour lesquelles un chef de file est identifié, un calendrier de mise en œuvre est prévu, des objectifs sont fixés et des indicateurs de réalisation et de résultat sont identifiés.

Le prochain SPER Technique du 20/01/2010 après midi permettra de faire le point sur les actions qui sont engagées, celles qui pourraient l'être et celles qui seront reportées.

partenaires signataires :

Les partenaires signataires ont adhéré au principe d'un engagement régional en faveur des jeunes dans le cadre de leur champ de compétence respectif. Cet engagement régional n'a pas fait l'objet de négociation c'est la raison pour laquelle les partenaires signataires ont souhaité s'accorder sur un engagement régional et non un accord cadre (comme évoqué initialement).

- les partenaires sociaux :

- o Le secrétaire de la COPIRE accompagné du Président du MEDEF de Champagne-Ardenne a été invité au 2^{ème} SPER Technique Jeunes afin d'intégrer les partenaires sociaux dans nos échanges.
- o Les organisations patronales se sont fortement impliquées dans les différents groupes de travail. Ils recherchaient, notamment, l'appui de l'Etat pour faire la promotion de leurs dispositifs et améliorer la connaissance des métiers et les processus de recrutement des entreprises de la région.
- o Le collège salarié a été associé aux échanges par la voie du Comité de Coordination Régional Emploi Formation Professionnelle (11/06/2009) et à l'occasion d'une présentation du « Plan Jeunes régional » faite en COPIRE en juillet 2009.
 - L'engagement régional Jeunes servira à projeter la question de l'emploi des jeunes à travers 2 fiches actions : « mobiliser les IRP sur les enjeux de l'emploi des jeunes en entreprise » et « disposer d'un accord cadre inter professionnel sur l'emploi des jeunes en Champagne-Ardenne »
 - Le 11/01/2010, la CFDT a décidé en réunion régionale de ne pas signer l'engagement régional en faveur des jeunes.

- l'ARPML

- o l'association régionale des présidents de ML-PAIO (ARPML) a été associée aux échanges au même SPER Technique que la COPIRE. Il s'agissait de reconnaître la place qu'occupe le réseau des présidents de ML et de lui accorder une responsabilité politique accrue dans la mobilisation de chaque

ML et PAIO en faveur de l'emploi des jeunes par un accompagnement renforcé et une offre de service mieux identifiée par les entreprises.

- Les élus locaux, membres de l'ARPML, ont adhéré à ce projet collectif d'engagement régional en faveur des Jeunes.

- le Conseil Régional

- l'engagement régional en faveur des jeunes est une cible naturelle pour le Conseil Régional, notamment au titre du PRDF et de sa participation au financement du réseau des ML-PAIO (20%).

- l'Etat

- le Rectorat de Reims à travers sa Mission Générale d'Insertion s'est impliqué, notamment au côté de l'ARPML afin de prévenir et lutter contre le décrochage scolaire des jeunes en Champagne-Ardenne.
- les services de l'Etat (DR et DDTEFP) assureront la gouvernance de l'engagement régional Jeunes à travers les différentes instances de pilotage et de suivi. Ils garantiront que les conditions de réussite soient mise en œuvre par l'ensemble des partenaires d'aujourd'hui et demain.